



**Inspecteur municipal – 2<sup>e</sup> affichage**  
**Responsable urbanisme et environnement**  
**5 jours / semaine en période estivale et 2 jours /semaine en période hivernale**

Catégorie :	Aménagement / urbanisme
Type de poste :	Personnel salarié régulier à horaire variable
Date de début de publication :	Le 8 avril 2019
Date de fin de publication :	Le 19 avril 2019

Relevant de la directrice générale, le responsable en urbanisme et environnement aura les responsabilités suivantes :

- Voir à l'application de la réglementation d'urbanisme, du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées et du règlement sur les nuisances;
- Procéder à l'analyse et à l'émission des permis et certificats;
- Effectuer des inspections régulières visant à faire respecter la réglementation et assurer la conformité des travaux;
- S'assurer que tous les documents et certificats requis sont annexés et conformes et vérifier que les frais de permis, de lotissement ou autres ont été acquittés avant l'émission de permis;
- Renseigner et sensibiliser les citoyens sur les différents règlements municipaux;
- Recevoir et assurer le suivi des plaintes des citoyens en regard des règlements municipaux;
- Participer en sa qualité de secrétaire à toutes les réunions du Comité consultatif d'urbanisme;
- Rédiger et mettre à jour les règlements;
- Préparer les avis d'infraction et constats dans le cas de violation de règlements municipaux et agir à titre de personne-ressource en cas de poursuite;
- Responsable des travailleurs saisonniers (étudiants été lorsqu'il y a lieu);
- Produire différents rapports au besoin;
- Faire le contrôle et le suivi de tous projets et règlements d'environnement recommandés par le Conseil et si nécessaire, apportez les correctifs
- Visite et inspection des constructions et travaux en cours
- Agir à titre de témoin judiciaire lorsque nécessaire
- Produire un rapport périodique d'activités
- Effectuer toutes autres tâches connexes en lien avec l'emploi.

## **Exigences**

- Détenir un diplôme d'études collégiales en Technique du bâtiment, d'aménagement et d'urbanisme ou autres domaines connexes à la gestion urbanistique municipale;
- Minimum de 2 ans d'expérience dans un poste similaire;
- Manifester une facilité à communiquer tant oralement que par écrit, en français et en anglais;
- Une bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Outlook et Accès Cité Territoire;
- Bonne connaissance du Code de construction du Québec;
- Capable de lire et interpréter les plans et devis;
- Une bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), de la Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements (Q2-R22) et du Code municipal du Québec;
- Permis de conduire valide

## **Aptitudes et habiletés**

- Sens élevé des responsabilités et priorités, de l'organisation, de la qualité du travail et de l'initiative;
- Manifester une facilité à communiquer en français et en anglais tant oralement que par écrit.
- Autonomie, dynamisme et intégrité;
- Aptitudes propres au travail avec le public, telles que la diplomatie et le tact;

## **Un atout important**

- Carte attestant le Cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.

## **Conditions salariales**

- Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction** : le plus tôt possible

## **Commentaires :**

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 19 avril 2019 avant 16 h**

Si ce poste vous intéresse, veuillez svp faire parvenir votre CV ainsi qu'une courte lettre de motivation à l'attention d'Alison Drylie, directrice générale, avant 16 h le 12 mars 2019 à l'adresse suivante : [directeur@lac-des-seize-iles.com](mailto:directeur@lac-des-seize-iles.com)

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.